

LE CERCLE D'ECHANGES

Principes de fonctionnement

- Le cercle ne possède aucun matériel ni main d'œuvre.
- Les adhérents sont responsables :
 - ☆ Les demandeurs de leurs chantiers
 - ☆ Les offreurs de leurs matériels
- Des animatrices assurent la mise en relation des adhérents, ils animent, informent, organisent.
- Un grand nombre d'adhérents garantit la satisfaction des chantiers et la liberté de chacun.
- Chaque chantier donne lieu à une facturation :
 - ☆ Barème indicatif adapté aux cas particuliers
 - ☆ Travail sitôt fait, sitôt réglé.



CEMES 17

4, voie des Erables

17600 Saujon

Tél. : 05 46 02 94 94 - Fax : 05 46 02 25 25

De 8 H 00 à 18 H 30 du lundi au vendredi

Mme, Melle, M. :

Adresse :

Téléphone :

Souhaite rencontrer une Animatrice pour un complément d'information.

CEMES 17 CERCLE D'ECHANGES

Le réseau des agriculteurs



« Service et Organisation »

AVEC LE CEMES

MOINS DE STRESS

LE CEMES 17 : QUE DES SOLUTIONS !

Vous avez toutes les raisons d'y adhérer

Le cercle d'échange vous permet de gérer au mieux votre main d'œuvre et votre parc matériel

Organisation du travail

- Faire face à des besoins temporaires ou annuels de main d'œuvre.
- Palier à des pointes de travail.
- Dégager du temps pour des responsabilités autres, des activités personnelles, la famille.
- Réduire le stress de la pression du travail.

Optimisation de l'utilisation des capitaux

- Limiter les risques de panne.
- Effectuer le travail dans des délais optimum technique.
- Valoriser le suréquipement.
- Commencer une nouvelle production sans gros investissement spécifique de départ.
- Eviter le surendettement.
- Différer un investissement quand la capacité de financement doit être affectée à d'autres projets, installation d'un jeune par exemple.

Pour des tas d'avantages

Efficacité

Le Cercle d'Echanges s'engage à trouver rapidement la personne et le matériel qui peuvent effectuer le travail, tel qu'il est demandé.

Souplesse

Par les services proposés par le Cercle d'Echanges, l'agriculteur dispose d'un outil supplémentaire pour effectuer ses choix d'équipement sur l'exploitation.

Liberté

Quand le chantier est réalisé suivant le cahier des charges établi par l'offreur et le demandeur, le règlement s'effectue rapidement de compte à compte et met fin à leur engagement réciproque.

Sécurité

Possibilité pour l'agriculteur/adhèrent de faire appel au Cercle d'Echanges lorsqu'il est dans l'impossibilité de réaliser lui-même son travail (accident, maladie, responsabilité professionnelle).

Adhèrent du Cercle d'Echanges, vous faites partie d'un réseau de 360 adhérents permettant ainsi la faisabilité de votre projet.

De plus, vous avez la possibilité d'adhérer
à CEMES Emploi